



## 1. Chômage partiel

Prise en charge de l'ensemble ou d'une partie du coût de la rémunération des salariés par l'Etat.



**activitepartielle.emploi.gouv.fr**

Contact : norm-ud50.activite-partielle@direccte.gouv.fr



## 2. Soutien à la trésorerie

Chaque entreprise peut demander auprès de sa banque le Prêt Garanti par l'Etat (PGE). Celui-ci peut être complété par des avances remboursables et des prêts bonifiés, notamment auprès de la Région Normandie qui propose plusieurs dispositifs aux entreprises pour les aider dans leurs soucis de trésorerie ou pour préparer le rebond.



**demarches-simplifiees.fr/commencer/releve-de-situation-de-l-entreprise**  
**adnormandie.fr**



## 3. Impulsion Résistance

Porté par l'agglomération du Cotentin et la Région Normandie, le dispositif "Impulsion Résistance Normandie" propose une aide d'urgence de 1 000 € par salarié et plafonnée à 5 000 € pour les entreprises de moins de 5 salariés dans les secteurs du tourisme, de la culture, du sport et de l'événementiel et ne bénéficiant pas du Fonds National de Solidarité et enregistrant une baisse de Chiffre d'Affaires entre 30 et 50%.



**nor-impulsion-relance.mgcloud.fr**



## 4. Report des échéances fiscales et sociales

L'Etat propose un report total ou partiel des cotisations sociales employeurs. Sur demande de l'entreprise, ce dispositif peut aussi s'appliquer selon certains cas sur les échéances fiscales.



**urssaf.fr/portail/home.html**

Contact : ddfip50.gestionfiscale@dgfip.finances.gouv.fr)



## 5. Jusqu'à 10 000 € de subventions

Au titre du Fonds National de Solidarité, l'Etat propose une subvention aux entreprises de plus de 50 salariés, touchées par une fermeture administrative ou pouvant justifier une perte déterminée de Chiffre d'Affaires en raison du confinement.



Contact : ddfip50.gestionfiscale@dgfip.finances.gouv.fr



## 6. Aide aux loyers et charges

Exonération de loyers et de charges pour les entreprises hébergées dans des locaux du Cotentin en situation de fermeture administrative.



**Contact : Sébastien DUFAILLY**

Responsable du Développement Economique

Tél. 02.50.79.17.68 / sebastien.dufailly@lecotentin.fr



## 7. Renseignements

Information et accompagnement personnalisé des entreprises en difficulté par les Chambres Consulaires.



**ouestnormandie.cci.fr**

Contact (CCI Prévention) :

laurence.requier@normandie.cci.fr

Numéro unique pour la Normandie : 02 32 100 900